



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée spéciale portant sur le dépôt du budget 2017 des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 20 décembre 2016 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

Directrice générale Secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Directeur de l'urbanisme et de
l'émission des permis : Monsieur Oumar Dia

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 5 citoyens qui assistent à l'assemblée spéciale du Conseil de ville.

ORDRE DU JOUR

MOT D'OUVERTURE

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE SUR LE BUDGET 2017

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

ADOPTION DU BUDGET 2017 DE LA VILLE DE DANVILLE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL

MOT D'OUVERTURE

466-2016-Ouverture de la séance spéciale sur le budget 2017

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente assemblée spéciale concernant le dépôt du budget 2017 de la Ville de Danville.

ADOPTÉ.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

Explications et discussions sommaires portant exclusivement sur le budget préparé et déposé à la présente assemblée.

Il y a 5 personnes dans la salle aux fins de questionnement à l'égard du budget 2017 de la Ville de Danville.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS.

Il n'y a pas de question de la part de citoyens présents.

467-2016-ADOPTION DU BUDGET 2017 DE LA VILLE DE DANVILLE:

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le budget pour l'exercice financier 2017 soit adopté tel que proposé avec un taux de taxe foncière fixé à 0,8628\$ du 100\$ d'évaluation, le tout tel que résumé ci-dessous :

BUDGET 2017 EN BREF

REVENU	2016	2017	ÉCART	% de l'an passé
Revenus de taxes foncières	2 405 824 \$	2 400 517 \$	(5 307 \$)	99,78 %
Autres revenus de taxes	1 409 979 \$	1 402 472 \$	(7 507 \$)	99,47 %
Revenus de source locale	915 753 \$	944 403 \$	28 650 \$	103,13 %
En lieux de taxes	25 500 \$	27 500 \$	2 000 \$	107,84 %
Transferts inconditionnels	240 400 \$	280 000 \$	39 600 \$	116,47 %
Transferts/subventions conditionnelles	547 365 \$	584 213 \$	36 848 \$	106,73%
Appropriation de surplus/réserve	15 000 \$		(15 000 \$)	0 %
TOTAL	5 559 821 \$	5 639 105 \$	79 284 \$	101,43%
DÉPENSES				
Administration générale	679 592 \$	684 165 \$	4 573 \$	100,67 %
Sécurité publique	655 025 \$	662 488 \$	7 463 \$	101,14 %
Transport routier	1 812 424 \$	1 962 300 \$	149 876 \$	108,27 %
Hygiène du milieu	1 090 392 \$	1 074 328 \$	(16 064 \$)	98,53 %
Aménagement et urbanisme	346 615 \$	315 063 \$	(31 552 \$)	90,90 %
Loisirs et culture et bâtiments	433 250 \$	460 860 \$	27 610 \$	106,37 %
Remboursement de la dette	404 423 \$	411 126 \$	6 703 \$	101,66 %
SOUS-TOTAL	5 421 721 \$	5 570 330 \$	148 609 \$	102,74 %
IMMOBILISATION				
Administration	7 000 \$	0 \$	(7 000 \$)	0 %
Sécurité publique	28 500 \$	28 500 \$	0 \$	100 %
Transports	48 000 \$	0 \$	(48 000 \$)	0 %
Hygiène du milieu	35 000 \$	35 000 \$	0 \$	100 %
Urbanisme et Développement	7 000 \$	0 \$	(7 000 \$)	0 %
Loisirs	7 000 \$	0 \$	(7 000 \$)	0 %
Réserve	5 600 \$	5 275 \$	(325 \$)	94,20 %
SOUS TOTAL	138 100 \$	68 775 \$	(69 325 \$)	49,80 %
TOTAL	5 559 821 \$	5 639 105 \$	79 284 \$	101,43 %

TAUX DE TAXATION MUNICIPALE

Foncier	
2016	0,8628
2017	0,8628
Écart	0 \$
%	0 %

COÛTS DES SERVICES SECTEUR OUEST - VILLAGE

	AQUEDUC	ÉGOUTS	ORDURES	TAUX DE BASE	COÛT TOTAL
2016	245\$	105\$	224\$	115\$	689\$
2017	260\$	120\$	224\$	115\$	719\$
ÉCART	15\$	15\$	0\$	0\$	30\$
%	6,12%	14,28%	0%	0%	4,35%



COÛTS DES SERVICES SECTEUR EST - BOUDREAU, PLEIN-AIR, PINARD

	AQUEDUC	ÉGOUTS	ORDURES	TAUX DE BASE	COÛT TOTAL
2016	166\$	105\$	224\$	115\$	610\$
2017	181\$	120\$	224\$	115\$	640\$
ÉCART	15\$	15\$	0\$	0\$	30\$
%	9,03%	14,28%	0%	0%	4,92%

468-2016-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h35, il est proposé par monsieur Patrick Dubois que la présente Assemblée spéciale sur le budget 2017 soit levée.

ADOPTÉ.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.